



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

— Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
 - MIX-V zone mixte villageoise
 - MIX-VG zone mixte villageoise - Gehäusstraich
 - MIX-R zone mixte rurale
- Zone de bâtiments et d'équipements publics**
 - BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
 - BEP-01 zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetières
 - BEP-02 zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
 - BEP-03 zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
 - BEP-04 zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public
- Zones d'activités**
 - ECC-01 zone d'activités économiques communale type 1
 - ECC-02 zone d'activités économiques communale type 2
- Zone commerciale**
 - COM zone commerciale
- Zone de sport et de loisir**
 - REC zone de sport et de loisir
 - REC-2 zone de sport et de loisir-2
- Zone spéciale «radiodiffusion / télévisions»**
 - SPEC zone spéciale «radiodiffusion / télévisions»
- Zone de jardins familiaux**
 - JAR zone de jardins familiaux

Zone verte

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- PARC Zone de parc public et de parc privé
- VERD Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire
- Zones de servitude "urbanisation"**
 - IP zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
 - CV zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
 - ES zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
 - EP zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
 - PE-ab zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
 - PE-v zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
 - CE zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
 - na zone de servitude "urbanisation" - na - non adificandi
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"**
 - couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 - couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal**
 - secteur protégé de type "environnement construit"
 - construction à conserver
 - petit patrimoine à conserver
 - alignement d'une construction existante à préserver
 - gabarit d'une construction existante à préserver
 - Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques – à titre indicatif :

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - NATURA 2000 FFH (09.2015)
 - NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
 - reserves naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau
 - zone de protection d'eau potable/provisoire
 - zone inondable HQ 10
 - zone inondable HQ 100
 - zone inondable HQ extrem
- aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)
- PAP 12345 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles – à titre indicatif et non exhaustif

- Biotope (article 17)
- Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
- Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
- von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
- CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
			(min.)
CSS	max.	DL	max.
			(min.)

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE
PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 2017

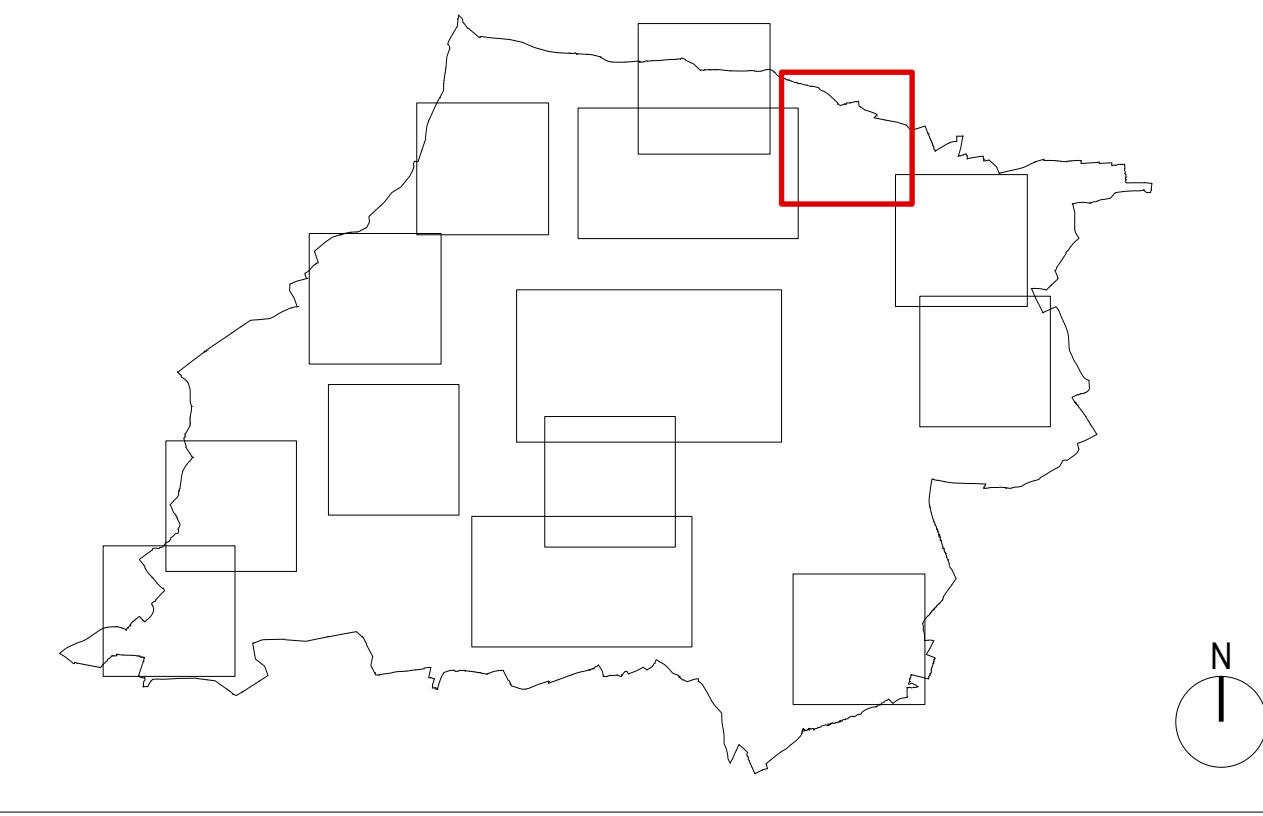
- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- N° DU PARCELLE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- um Bêchel TOPONYME

BD TOPO
BDTC2001_199 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 1998

- BATIMENT EXISTANT
- COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
- ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
- LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
- BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)
- BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)
- NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
- NOUVELLE VOIRIE



PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER
12, RUE DE BOURGLINSTER 6112 JUNGLINSTER LUXEMBOURG
TELEPHONE 787272-1 TELECOPIE 788319

MAITRES D'ŒUVRE
Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
158, BD GRANDE-OUÏESSE CHARLOTTE FLANDRISHE STRASSE 4
1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG 55674 NOLAN ALLEMANNE
TELEPHONE 263 858 1 TELECOPIE 263 858 50 TELEPHONE 0221925 888-0 TELECOPIE 0221925 888-50

zilmplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 6303 CAPELLEN LUXEMBOURG
TELEPHONE 3465255

COMMISSION D'AMENAGEMENT

CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MODIFICATIONS

c					
b					
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DU CA (REF. : 2705172017 ET 1805127C DU 22.9.2017 ET DU 15.1.2018) ET DU MOU (REF. : 79380VGL DU 29.8.2017) ET ADAPTATIONS DE LA SERANCE DE TRAVAIL DU CC DU 22.1.2018		

INDICE **DATE** **NOM** **DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS**

PHASE DE PLANIFICATION **ECHELLE**

DEMANDE D'APPROBATION **1 : 2 500**

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE - PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE GRAULINSTERT
VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL – 26.01.2018

NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS.	FH	1203	G - J U N - 1 0	a
CONTR.				
RESP.				

FORMAT 97,5 / 59,4 CM